



Instruções

- 1** Confira se os dados contidos na parte inferior desta capa estão corretos e, em seguida, assine no espaço reservado para isso.
Se, em qualquer outro local deste Caderno, você assinar, rubricar, escrever mensagem, etc., será excluído do Exame.
- 2** Este Caderno contém 5 questões discursivas referentes à Prova da Língua Estrangeira escolhida pelo candidato. Não destaque nenhuma folha.
- 3** Se o Caderno estiver incompleto ou contiver imperfeição gráfica que impeça a leitura, solicite imediatamente ao Fiscal que o substitua.
- 4** Será avaliado apenas o que estiver escrito no espaço reservado para cada resposta, razão por que os rascunhos não serão considerados.
- 5** Escreva de modo legível, pois dúvida gerada por grafia, sinal ou rasura implicará redução de pontos.
- 6** Só será permitido o uso de dicionário FRANCÊS/FRANCÊS.
- 7** Use exclusivamente caneta esferográfica, confeccionada em material transparente, de tinta preta ou azul. Em nenhuma hipótese se avaliará resposta escrita com grafite.
- 8** Utilize para rascunhos, o verso de cada página deste Caderno.
- 9** Você dispõe de, no máximo, três horas, para responder as 5 questões que constituem a Prova.
- 10** Antes de retirar-se definitivamente da sala, devolva ao Fiscal este Caderno.

Assinatura do Candidato: _____

As questões de 01 a 05, cujas respostas deverão ser redigidas EM PORTUGUÊS, referem-se ao texto abaixo.

Des voitures sans chauffeur... et sans permis de conduire ?

Boris Manenti

Le permis de conduire va-t-il bientôt disparaître? C'est en tout cas l'objectif que s'est lancé Chris Urmson, en charge du projet de voiture autonome chez Google.

Le géant américain s'est lancé, voici quatre ans, dans un idéal de "Google Car", soit une voiture totalement automatisée qui se conduit toute seule grâce à des caméras vidéo, des radars et un capteur laser.

Lors d'une conférence TED à Vancouver, mardi 17 mars, Chris Urmson a mentionné son fils, aujourd'hui âgé de onze ans, qui devra passer son permis dans cinq ans. "Nous voulons être sûr que ça n'arrivera pas", a-t-il lancé. La voiture autonome de Google doit ainsi être lancée d'ici cinq ans, soit une arrivée sur le marché en 2020.

La technologie de Google, d'abord embarquée dans des Toyota Prius, une Audi TT et des Lexus RX450h, est désormais intégrée à un prototype de voiture sans volant ni pédales et entièrement guidée par ordinateur. Cette sorte de bulle roule à une vitesse maximale de 40 km/h, et son design comme ses équipements sont purement utilitaires.

2020, un horizon que veut bousculer Tesla. La marque de voitures électriques de sport a annoncé, jeudi 19 mars dans le "New York Times", que ses automobiles deviendront autonomes dès cet été ! Les actuels possesseurs d'une Tesla Model S (aux Etats-Unis) n'auront qu'à effectuer une mise à jour du logiciel pour que l'auto soit capable de se conduire ou de se garer toute seule.

Effectivement, si Google et Tesla placent leurs pions, la législation n'a pas encore évolué. En cas d'accident de véhicules sans chauffeur, qui sera considéré comme responsable : le propriétaire du véhicule, le constructeur ou le concepteur du système ? La loi ne répond pas (encore) à cette question.

En France, Frédéric Cuvillier, qui était encore ministre des Transports l'année dernière, a lancé une large expérimentation de routes et véhicules connectés sur six sites, notamment en Ile-de-France, sur la rocade bordelaise et sur les routes départementales de l'Isère. Au total, 2.000 km de routes connectées pour 3.000 voitures "intelligentes".

Les routes et les véhicules communiqueront grâce à des bornes en bord de route et des récepteurs Wi-Fi dans les véhicules, via les réseaux publics de téléphonie mobile", explique le ministère. "Les voitures envoient leur position, leur vitesse et peuvent signaler des obstacles (objets sur la chaussée, véhicule à contre-sens)."

Il ne s'agit pas, pour l'instant, de voitures autonomes mais "seulement" connectées, afin que le conducteur soit averti de la moindre anomalie sur la route (des travaux à l'accident). L'expérimentation est chiffrée à 20 millions d'euros, financée par l'Etat, les collectivités territoriales et des constructeurs automobiles. Objectif affiché: un déploiement à l'échelle nationale à l'horizon 2016.

Les Etats-Unis sont (un peu) plus en avance : plusieurs Etats (la Californie, le Nevada, la Floride et le Michigan) ont déjà donné leur feu vert aux tests de voitures autonomes sur leurs routes. La loi impose toutefois qu'un conducteur soit toujours présent derrière le volant, afin de pouvoir agir sur les roues à tout moment. Les analystes estiment qu'il faudra encore deux ans avant que la législation américaine n'autorise les véhicules autonomes.

Néanmoins, pour l'instant, les textes imposent tous aux propriétaires de voitures autonomes de posséder un permis de conduire. L'Institut des ingénieurs en électronique et en électrique (IEEE) prévoit que le permis ne disparaîtra pas avant l'an 2040, soit quand les voitures autonomes représenteront 75% des véhicules circulant.

Le fils de Chris Urmson devra donc passer son permis...

Nouvel Observateur 25 mars 2015

Disponível em: <<http://obsession.nouvelobs.com/high-tech/20150324.OBS5394/des-voitures-sans-chauffeur-et-sans-permis-de-conduire.html>> Acesso 02 abr. 2015. [Adaptado]

Questão 1

Qual a particularidade do projeto de Chris Urmson?

Espaço para Resposta

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the student to write their answer to the first question.

Questão 2

Que ajustes deverão ser feitos nos veículos TESLA Model S, já em circulação nos EUA, para adaptá-los ao projeto atual?

Espaço para Resposta

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the student to write their answer to the second question.

Questão 3

Explique o mecanismo de funcionamento dos veículos conectados que estão atualmente em fase de teste na França.

Espaço para Resposta

**Questão 4**

Cite a condição imposta pela legislação norte-americana para que os veículos “autônomos” possam ser testados nas rodovias do país.

Espaço para Resposta



